

Etranger

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ÉTRANGER

« N'oubliez pas Chypre »

Le 20 avril dernier, j'ai pris part à la marche « Women Walk Home » — « les femmes rentrent dans leurs foyers » — qui a rassemblé à Chypre, près de Famagouste, environ 20 000 femmes, dont 250 étrangères. Le but de cette marche était de remettre aux Autorités turques une pétition demandant l'application du paragraphe 3 de la résolution 3212 des Nations Unies, votée le 1er novembre 1974 à l'unanimité, c'est-à-dire que tout soit fait pour que tous les réfugiés du conflit chypriote puissent rentrer sains et saufs dans leurs foyers.

Si les Autorités turques ont refusé de recevoir la pétition, cette marche a au moins permis de rappeler le drame de Chypre à un moment où d'autres points chauds du globe faisaient la une des journaux. En Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Canada et en France, la presse et la télévision lui ont accordé une place importante. En Suisse, cette manifestation est passée pratiquement inaperçue.

En soi, une marche de 20 000 femmes n'est pas un événement d'actualité ; mais ce qui est important, c'est qu'en cette année de la femme, nous ayons pu montrer notre solidarité aux réfugiées et réfugiés chypriotes ; affirmer que nous, femmes, en dehors de toute option politique, n'admettons pas que des dizaines de milliers de familles soient arrachées à leurs foyers, qu'un pays soit déchiré, que son économie soit saignée à blanc, simplement parce qu'il est une pièce maîtresse sur l'échiquier de la politique internationale.

200 000 réfugiés sur 600 000 habitants. 25 % de chômage, jusqu'alors pratiquement inexistant. L'armée tur-

que occupe les 40 % du territoire produisant les 70 % du PNB — alors que les Chypriotes turcs ne forment que 20 % de la population. Certes, des erreurs avaient été commises auparavant envers la minorité turque, mais selon certaines lettres, selon aussi les rapports des journalistes qui ont vu la zone occupée, les Chypriotes turcs trouvent pénible la protection de la Turquie.

A l'occasion de la marche, nous avons visité deux camps de réfugiés, Vrissoules et Achna.

Vrissoules : immense hangar d'une ancienne fabrique de jus de fruit, subdivisé en « chambres » d'environ 7-8 m² par des parois de pavatex de 2 m de haut. 1 800 personnes. Une salle de classe. En hiver, il faisait très froid, et sous le toit de tôle ondulée, l'été sera brûlant. Les réfugiés nous ont accueillis avec enthousiasme, nous faisant voir comment ils avaient aménagé leurs « nouvelles maisons », tous remarquablement bien tenues.

Achna : ils sont 3 500 dans des tentes qui percent, dans la boue, sans eau courante, avec 7 W.-C. à fosses septiques pour tout le camp. Le camp est sur une base britannique, et le commandement aimerait bien que les réfugiés partent. Le gouvernement chypriote a offert de les réloger ailleurs. Mais les gens refusent : Achna se trouve tout près de la ligne de démarcation d'avec le secteur occupé. De là, ils peuvent voir leur village, et ils peuvent cultiver certains de leurs champs, restés dans le secteur libre après la partition de l'île. Pas de colère, pas de découragement, mais comme à Vrissoules, un leitmotiv : « Nous voulons rentrer chez nous, oublier les

atrocités de cet été » et encore : « Dites chez vous qu'il ne faut pas oublier Chypre ».

Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre de Nitsa, réfugiée à Vrissoules, dont voici quelques extraits :

« Chère amie,

Je suis une des nombreuses réfugiées qui avons fait la connaissance dans le camp de Vrissoules. Tu ne peux pas savoir notre joie quand vous êtes entrées comme des sœurs dans notre nouvelle maison. Votre amitié, votre soutien, c'est ce qui nous permet de tenir (...)

Je vais te décrire ma famille en quelques mots : j'ai deux enfants, deux petites filles ; l'une a deux ans, l'autre cinq (...). Je viens de Famagouste (occupée maintenant par les Turcs, Famagouste était un grand centre touristique et commercial sur la côte Est — ndr). Je me suis enfuie seule avec les deux petites, sans savoir où j'irais, car mon mari était alors dans l'armée. Après bien des peines, j'ai pu retrouver mes parents. Maintenant, mon mari a été démobilisé, mais il ne trouve pas de travail : il n'y en a nul part. Comme tu le sais, les conditions de vie des réfugiés sont dures, et nous ne pourrions pas tenir longtemps, surtout les enfants.

(...) Nous recevons 10 livres (env. 70 fr. — ndr) par mois, et ça ne suffit pas. On nous a distribué des couvertures cet hiver, mais l'été, il fera chaud, et je voudrais acheter un drap pour mes enfants, leur donner un jouet. Pour nous, les adultes, ça va (...).

Amitiés.

Nitsa

Ils sont 200 000 dans la situation de Nitsa et de sa famille, ou qui vivent dans des circonstances encore plus difficiles. N'oubliez pas Chypre.

Si vous pouvez faire quelque chose dans l'immédiat, adressez-vous au : Comité de secours aux victimes du conflit chypriote, 9, rue de l'Encyclopédie - 1201 Genève

ou envoyez directement votre contribution à ce Comité : compte UBS 255 290 30J.

C. Béguin.

SÉMINAIRE EUROPÉEN DE BRUXELLES

L'indépendance économique de la femme européenne à l'aube du XXI^e siècle

Les déléguées de vingt-trois pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est ont participé à un séminaire, organisé à Bruxelles du 24 au 26 avril, dans le cadre de l'Année internationale de la femme.

Ce qui importe avant tout pour être vraiment indépendante, c'est une profession, c'est le travail ! C'est par cette phrase, empruntée à Simone de Beauvoir, que Mme Rika de Backer-van-Ocken, ministre de la Culture néerlandaise et seule femme du gouvernement belge, a introduit ce « Séminaire européen de la Femme ».

En effet, chacun n'est pas convaincu que le travail professionnel apporte à lui seul à la femme non seulement sa « libération » économique, mais aussi sociale. A force de parler de l'aliénation de la femme au foyer, on oublie que le travail professionnel n'est pas un remède miracle. Il porte lui aussi sa part d'aliénation, tout comme le travail ménager. L'essentiel, selon le ministre, est d'en arriver, grâce à l'émancipation de la femme, à une société où il fait bon vivre et dans laquelle le bonheur des êtres est assuré.

« Ne nous perdons pas dans la lutte partisane. Créons un climat de compréhension, d'équivalence avec les hommes » demanda Mme de Backer. Elle rappela enfin que, dans notre société de consommation, posséder est devenu plus important qu'être, alors que c'est l'inverse qui doit être notre objectif.

Pour Mme Helvi Sipilä, sous-secrétaire général au Développement social et aux Questions humanitaires aux Nations-Unies, l'indépendance économique de la femme est le problème-clé de l'émancipation féminine. Elle félicita donc le comité d'avoir choisi ce sujet pour le séminaire. « Que signifie égalité des conjoints, si l'un des deux, généralement la femme, dépend entièrement de l'autre sur le plan financier ? ». Chacun des conjoints devrait avoir son autonomie économique. De plus, sur le plan politique, les femmes devraient avoir les mêmes responsabilités que les hommes. Mais ce dernier problème ne concerne pas uniquement les femmes, mais aussi et surtout les gouvernements.

Quant à Mme Emilienne Brunfaut, coprésidente du Comité national belge pour l'année internationale de la femme, elle estime que la femme doit surmonter deux obstacles : d'une part sa crainte du changement et, d'autre part, son manque de confiance en soi. Elle cite à ce propos, Kurt Waldheim : « L'Année de la Femme aura la valeur que la femme lui donnera ». Il y a des mythes à détruire, des obstacles à franchir, des solutions à trouver. L'ob-

jectif de ce Séminaire est donc la réflexion, qui doit précéder l'action. L'une et l'autre sont indispensables.

Six groupes de travail furent alors formés, présentant chacun un thème de discussion différent :

- l'indépendance économique de la femme,
 - la participation des femmes à la décision politique, sociale, économique,
 - le travail professionnel de la femme — sa formation professionnelle,
 - les responsabilités familiales et ménagères et leur répartition au sein du foyer,
 - le statut juridique de la femme — la réforme des régimes matrimoniaux,
 - les problèmes de la consommation — l'influence de la publicité.
- Ce fut le deuxième groupe qui donna lieu aux plus âpres discussions. On devait s'y attendre : des femmes de toutes tendances et de toutes opinions y participaient. Toutefois un point commun : nous savons toutes parfaitement aujourd'hui que l'évolution de la condition féminine dépend essentiellement de la part que les femmes pourront prendre aux décisions fondamentales engageant non seulement leur avenir, mais aussi celui de leur pays. Or toutes les déléguées l'ont souligné : les femmes sont sous-représentées dans les instances politiques, syndicales et économiques.

A ce propos notons une réalisation intéressante d'un groupe de femmes belges. Il s'agit de la création du Centre de formation à la responsabilité politique, dont le but est de donner à la femme :

- l'acquisition de connaissances politiques de base,
- le développement du sens critique,
- l'analyse des mécanismes sociaux, culturels et économiques,
- l'initiation au travail en groupe,
- l'entraînement à la discussion, prise de parole...

Signalons aussi une grande exposition artistique placée sous le signe de l'actualité et présentée par les Musées royaux. Vous l'avez deviné, il s'agit de « La Femme dans l'Art ». On y rend hommage non seulement à la femme artiste peintre, mais au modèle, à la muse, à la compagne du peintre.

Olesia Mentha.

CHUARD & FRANCOZ

Décoration Réparation meubles anciens

TISSUS

GENÈVE

Tél. 59 11 71

SAINT-PAUL ÉTAIT-IL MISOGYNE ?

Nous avons eu le privilège d'avoir entre les mains, dès sa sortie, le livre du chanoine Jean-Marie Aubert, professeur à l'Université de Strasbourg : « La Femme, antiféminisme et christianisme », paru aux Editions Cerf/Desclée. Dans cet ouvrage, M. Aubert s'attache à définir quelles sont les responsabilités chrétiennes dans l'antiféminisme actuel.

Avant de tenter de comprendre les paroles évangéliques et plus précisément celles de Paul en les réinterprétant éventuellement au regard du monde actuel, il convient de faire un grand effort d'imagination en se plaçant à l'époque de la naissance de Jésus. Quelle était alors la condition de la femme juive ?

Effectivement elle était tombée bien bas. Contrairement aux femmes dont on nous parle dans l'Ancien Testament, telles Esther, Judith, Ruth, etc. qui jouaient un rôle dans la communauté, les femmes juives de l'époque de la naissance de Jésus étaient exclues de la vie religieuse. Objets de mépris des rabbins, elles n'avaient pas le droit de parler en public, de témoigner, voire d'entendre des conversations. Elles étaient donc également exclues de la vie publique, n'assistaient pas aux repas où il y avait des invités. De là vient la claustration des

femmes à la maison. Seule exception : la mère de famille jouissait d'une certaine estime.

PRÉCARITÉ DE LA SITUATION DE LA FEMME

Pourtant, même si le mariage juif jouissait d'une importance morale, la femme pouvait être répudiée extrêmement facilement pour des motifs souvent futiles. Dans cette société de type patriarcal où la circoncision était le signe d'une initiation à la foi religieuse, où, par ailleurs les sources du judaïsme définissaient Eve comme pécheresse originelle, comment s'étonner que la femme puisse être considérée autrement que comme une éternelle mineure, incapable de résister à la tentation ?

LA RÉVOLUTION ÉVANGÉLIQUE

On peut alors imaginer combien a pu paraître révolutionnaire l'annonce du Christ reconnaissant l'égalité de dignité de la femme et de l'homme. Jésus prenait au sérieux les femmes juives, répondant à leur attente profonde, à leur soif de vie religieuse, la seule qu'elles pouvaient développer librement : une intériorisation de la relation avec Dieu, en opposition avec le ritualisme clérical et l'observance rabbinique de la Loi. La familiarité de Jésus avec

Marthe et Marie, ses dialogues avec la Samaritaine, la prostituée, devaient paraître bien choquants aux hommes de l'époque. Mais le message du Christ est extrêmement clair : tous les êtres humains sans distinction sont appelés à bénéficier de l'action aimante de Dieu et à partager la joie et la plénitude de son Royaume.

ET SAINT-PAUL ?

Il ne convient pas d'oublier que Paul a été le levier de la puissance expansive du christianisme. Parti en mission il s'est donc adressé à un monde païen, gréco-romain, très différent du peuple juif. Quelle était la condition de la femme dans ce monde païen ? Si l'importance des matrones romaines n'est pas contestable, les Grecques par contre jouissaient d'une considération plus diversifiée. Un certain mépris platonicien pour les réalités charnelles, l'extension de la pédérastie laissaient juste place à un contact philosophique prôné par les stoïciens (qui prévoyaient — déjà ! — l'égalité d'éducation des filles et des garçons). Bien que ces principes n'aient pas été institutionnels et que le droit romain, qui servira longtemps de modèle, excluait la femme des charges publiques, il n'en est pas moins vrai que la condition de la femme était beaucoup plus favorable dans le monde gréco-romain où Paul allait venir prêcher l'Évangile que dans le monde juif dont il provenait. Arrivant dans ce milieu Paul fut certainement étonné de voir

la participation active des femmes aux choses de la religion (en particulier des religions à mystères). On peut également admettre que l'influence réelle que les femmes avaient sur les mœurs qui tendaient à se relâcher de plus en plus l'ait inquiété.

LES AMBIGUITÉS DE PAUL

En lisant les Actes des Apôtres on trouve de nombreux témoignages de la participation féminine aux communautés religieuses, plus particulièrement recrutée d'ailleurs dans les couches élevées de la société. Ces femmes ont joué un rôle missionnaire important avec de réelles responsabilités, sur la recommandation même de Paul : cf. épître aux Romains où Paul énumère quinze femmes enseignant ou témoignant du christianisme. Il est donc bien clair qu'en ce qui concerne le principe universaliste de l'Évangile, Paul ne peut être considéré comme un misogynne, puisqu'il a reconnu aux femmes une part importante dans l'expansion missionnaire.

Pourtant, dans des situations concrètes, on sent resurgir chez Paul, ce Pharisien respectueux des coutumes, une tradition de subordination féminine qui descend tout droit du rabbinisme. L'exemple le plus frappant se trouve dans la première lettre de Paul aux Corinthiens où d'un côté il reconnaît aux femmes le droit de prier publiquement et de prophétiser au cours d'une assemblée, ce qui est véritablement l'essence de l'esprit évan-

gélisme. Par contre il impose à ces femmes chrétiennes le port du voile, coutume discriminatoire. Mais n'oublions pas que Corinthe était devenue une ville aux mœurs assez dissolues et que, en faisant respecter certaines traditions, Paul pensait sans doute maintenir l'ordre. Il semble pourtant que Paul lui-même sentait son ambiguïté car les arguments qu'il développe pour appuyer cette exigence sont tout que convaincants.

Les textes plus tardifs sont à considérer avec la plus extrême prudence et paraissent être, par la suite, le témoignage d'une régression des nouvelles communautés chrétiennes.

En conclusion il semble que l'homme qui ait écrit : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous êtes qu'un en Jésus-Christ. » (Gal. 3-28) ne peut pas être considéré comme un misogynne, même si de temps à autre dans des faits concrets réapparaissent quelques éléments de sa première éducation pharisienne.

Par contre, ce qui est incontestable, c'est que plusieurs textes pauliniens ont été exploités par la suite à des fins d'antiféminisme, par tous ceux qui, au cours de l'histoire de l'Église, sont restés imprégnés d'une misogynie collective, héritée de milieux socio-culturels révolus et en opposition avec l'annonce de l'Évangile.

A.-F. H.